

ENTRETIEN JEAN-LOUIS AUDUC

Professeur agrégé d'histoire, et auteur

« Pour une parité globale des métiers éducatifs »

► Dans *École : la Fracture sexuée*, à paraître le 4 février chez Fabert, le spécialiste de l'éducation propose des clés pour une meilleure égalité de réussite filles-garçons.

Quels sont, selon vous, les chantiers prioritaires ?
Jean-Louis Auduc :

Considérer l'élève comme un être asexué, comme le fait l'éducation nationale, empêche une réelle égalité entre les filles et les garçons. Il me semble qu'il faudrait partir des besoins différents des unes et des autres, à certains moments de leur scolarité, pour leur donner, à tous, un maximum de chances. Cela ne signifie pas pour autant un retour à des classes non mixtes, garçons d'un côté, filles de l'autre. Je suggère seulement de mieux penser la mixité et d'aménager des temps séparés, aux moments clés de la construction de l'identité, là où les garçons sont les plus vulnérables.

Concrètement, il s'agit du CP, de l'entrée au collège et du cap de l'orientation. Prenons le CP tout d'abord. Depuis des lustres, les pédagogues se bagarrent autour des fameuses méthodes d'apprentissage de la lecture. Mais chacun ignore un fait montré par de nombreuses études concordantes : les filles, parce qu'elles sont plus abstraites, sont bien plus à l'aise avec la méthode globale que les garçons. Pour eux, au contraire, la méthode syllabique, plus mnémotechnique et mot par mot, est nettement plus efficace. Pourquoi ne pas partir de ce fait ? On pourrait aménager, au sein de classes mixtes, des temps d'apprentissage séparés avec, à petites doses, des méthodes d'apprentissage différentes... Cela n'a rien de révolutionnaire. De telles pratiques sont courantes dans de nombreux pays comme la Suède, le Québec, l'Écosse.

« Je suggère de mieux penser la mixité et d'aménager des temps séparés, aux moments clés de la construction de l'identité. »

► **Quel est le rôle des parents ?**
J.-L. A. : Les parents ne sont pas assez associés à l'éducation morale et civique reçue à l'école. Le terme « parent d'élève » est même carrément absent des programmes. L'autonomie des jeunes est donc conçue hors-sol, ce qui leur est préjudiciable. Au sein de la famille, le vrai enjeu se situe entre 0 et 6 ans. Dès 3 ou 4 ans, il est d'usage de demander aux petites filles d'aider à mettre le couvert ou à rendre de petits services. Les parents attendent d'elles qu'elles le fassent bien. Avec les garçons en revanche, c'est une tout autre affaire. Ils sont beaucoup moins associés aux travaux domestiques. L'une des conséquences est que c'est à l'école qu'ils découvrent la contrainte et l'obligation de bien faire. Cela devrait être le cas beaucoup plus tôt ! Les parents doivent comprendre qu'il s'agit là d'un acte éducatif à part entière.

► **Que se passe-t-il au collège ?**

J.-L. A. : C'est entre 10 et 13 ans que les différences entre filles et garçons sont les plus nettes. Pour eux, le processus de transformation physique est relativement lent. Beaucoup ressentent alors une crise d'identité. Ils ne savent pas qui ils sont et sont prêts à se mettre en danger pour le découvrir. Une bonne façon de les aider serait de réinstaurer un rite de passage, à 13 ans, pour l'accession au statut

de mineur. Entre 13 et 18 ans, en effet, on n'est plus enfant. On est mineur, pénalement responsable.

Il faudrait inventer une cérémonie dans le cadre de l'école sans doute, associant les élèves, leurs parents et les enseignants. On pourrait aussi imaginer que ce statut de mineur soit expliqué dans le cadre de l'enseignement moral et civique. L'idée n'est pas si saugrenue. La protection judiciaire de la jeunesse a d'ailleurs conçu une grande exposition itinérante sur le sujet. Quel dommage que l'éducation nationale ne prenne pas ce genre d'initiative !

► **Et lors de l'orientation ?**

J.-L. A. : Les garçons, déjà fragilisés comme on l'a vu, se retrouvent face à des choix de métiers pour lesquels ils n'ont pas de repères. Les métiers visibles dans la ville, les métiers de l'humain, se sont féminisés. Les hommes désormais travaillent à des métiers techniques, dans des bureaux, hors des regards. Les jeunes garçons manquent de figures d'identification. Je plaide donc pour

une parité globale des métiers éducatifs. Il faudrait un nombre minimum de hommes parmi les conseillers d'orientation notamment. Les juges hommes, les hommes médecins doivent aussi venir témoigner dans les classes pour montrer que les métiers de l'humain sont aussi des métiers masculins.

► **Quel est le rôle des parents ?**
J.-L. A. : Les parents ne sont pas assez associés à l'éducation morale et civique reçue à l'école. Le terme « parent d'élève » est même carrément absent des programmes. L'autonomie des jeunes est donc conçue hors-sol, ce qui leur est préjudiciable.

► **Quel est le rôle des parents ?**
J.-L. A. : Les parents ne sont pas assez associés à l'éducation morale et civique reçue à l'école. Le terme « parent d'élève » est même carrément absent des programmes. L'autonomie des jeunes est donc conçue hors-sol, ce qui leur est préjudiciable.

► **Quel est le rôle des parents ?**
J.-L. A. : Les parents ne sont pas assez associés à l'éducation morale et civique reçue à l'école. Le terme « parent d'élève » est même carrément absent des programmes. L'autonomie des jeunes est donc conçue hors-sol, ce qui leur est préjudiciable.

RECUEILLI PAR
EMMANUELLE LUCAS

LIEN DE FAMILLE

« En Afrique, le sida a détruit notre seule richesse, la famille »



FRANÇOISE LAMBERT POUR LA CROIX

Sœur Marie Stella a créé l'association « Vivre dans l'espérance » pour accompagner les orphelins du sida au Togo.

Sœur Marie Stella,
religieuse augustine, fondatrice de l'association
« Vivre dans l'espérance » au Togo

« Bien que mon père se soit converti au christianisme, je suis née dans une famille polygame au Togo. Ma mère n'était pas de la région. Aussi la famille de mon père le poussa à prendre une seconde épouse. Mais ce dernier choisit encore une "étrangère" ! Alors sa famille fit pression à nouveau sur lui pour qu'il épouse enfin une femme issue de son milieu. Les trois femmes et les seize enfants, nous vivions tous sous le même toit. L'entente familiale est fragile dans une famille polygame car chaque femme a tendance à protéger ses propres enfants. J'ai vite compris que ma seule chance d'avoir une famille unie était d'entretenir une relation égale avec celles que j'appelais "mes trois mamans". Ainsi, quand elles se querellaient, je leur disais qu'elles n'avaient pas le droit de nous diviser, nous les enfants ! Je voulais contribuer à créer une véritable cohésion familiale avec mes demi-frères et sœurs, mais je dois avouer que le véritable lien entre nous tous, c'était notre père. Il appréciait que j'essaie d'apaiser les tensions familiales, et cela m'a permis d'avoir avec lui une relation très privilégiée. Mais mon père n'avait que son salaire d'instituteur, aussi me plaça-t-il à 8 ans chez un de ses frères cadets, pour que je puisse aller à l'école. À 12 ans, je suis partie vivre chez ma sœur aînée Adélaïde, qui était infirmière et travaillait dans des milieux très pauvres. Elle m'a appris l'amour du prochain, du malade et son service. Le soir, lorsqu'elle était de garde, je lui apportais son dîner, et elle m'emmenait voir des gens démunis de tout. C'est là-bas que je me suis rendu compte combien mon enfance passée dans une famille polygame m'avait appris à transformer nos différences en une vraie richesse, et non un handicap.

C'est en allant à la rencontre des plus vulnérables que j'ai commencé à me poser des questions sur mon avenir. Si je me mariais, je ne voulais pas vivre la polygamie, et en même

temps, je sentais qu'il y avait tellement de gens à aider que je n'avais pas envie de m'enfermer dans une vie seule avec un homme et nos enfants. J'avais envie d'être utile aux autres, de donner ma vie pour ceux qui étaient vulnérables. Ils sont si nombreux en Afrique...

Lorsque mon père est décédé, je me suis rapprochée de mon grand frère Hippolyte, car en Afrique, c'est le fils aîné qui assure la continuité de la famille. Malheureusement, mon grand frère a rapidement contracté le virus du sida. Il avait 30 ans, et à cette époque, il n'existait pas encore de traitement. Il a rapidement perdu son statut social car il ne pouvait plus assumer ses responsabilités de chef de famille et cela a mis mes frères et sœurs dans une grande insécurité. La réalité du VIH alors, c'est la peur, la stigmatisation et le rejet. La belle cohésion familiale que nous avions réussi à construire s'est brisée en partie à cause des médisances véhiculées par les charlatans qui affirmaient qu'un sort avait été jeté par un membre jaloux de la famille. Il me fallait trouver un moyen de lutter contre ces rumeurs pour recréer l'unité familiale après sa mort en 1995. En Afrique, le sida a détruit notre seule richesse, la famille, en prenant les parents ou l'aîné qui doit subvenir aux besoins des plus jeunes. Si j'ai créé l'association "Vivre dans l'espérance" c'est justement pour faire le relais, pour accompagner la vie des orphelins pour qu'ils retrouvent une famille ! »

RECUEILLI PAR ÉVELYNE MONTIGNY

Née en 1967, Bafei Stella Innocente Kouak est entrée chez les Augustines hospitalières de l'Immaculée Conception à Dapaong (Togo). Après des études d'infirmière en Belgique, elle revint au Togo pour s'occuper des familles décimées par le sida. Elle créa en 1999 l'association « Vivre dans l'espérance ». En 2003 elle ouvrit un premier orphelinat, puis un second en 2010, financé par *Pèlerin* et ses lecteurs. Sœur Marie Stella raconte son histoire dans *Vivre dans l'espérance*, Bayard, 2014 (252 p., 18 €).

SUR WWW.LA-CROIX.COM
Retrouvez la vidéo avec sœur Marie Stella.

W
Retrouvez les cahiers Parents & enfants sur www.la-croix.com.